



Procès-verbal du Bureau Syndical de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue Mardi 11 février 2025

Lieu : Salle des associations – Arc sous Cicon

Date de la convocation : 04/02/2025

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents :

2

Membres présents :

6

Nombre de suffrage exprimés

9

L'an deux mille vingt-cinq, le onze janvier à neuf heures trente, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des associations à Arc sous Cicon sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, 1^{er} Vice-Président.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	Excusé
	Béatrix LOIZON	x
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	x
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	x
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFASNE	Excusé
CC Portes du Haut Doubs	Sylvie LE HIR	x
CC Val de Morteau	Cédric BOLE	Excusé
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	Excusé
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	x
CC Plateau de Frasne et Val du Drueon	Christian VALLET	x
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	x

Secrétaire de séance : Christian VALLET

1. Approbation PV du 21 janvier 2025	2
2. Préparation des orientations budgétaires	2
2.1 Budget Principal	2
2.2 Budget annexe LIFE Climat	10
2.3 Actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement	12
2.4 Prospective budgétaire 2025-2029	13
3. Pré-maquette budgétaire	14
3.1 Budget Principal	14
3.2 Budget Annexe LIFE RestituO	15
4. Présentation du protocole de transfert du lac de Saint Point	15
5. Suite du projet hydroélectrique Quingey	16
6. Programme LIFE Climat : appel d'offres déboisement et préparation du terrain préalable aux travaux de la tourbière du Frambourg	17
7. Questions diverses	18

Monsieur Jean-Claude GRENIER, 1er vice-Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau et excuse Monsieur le Président Philippe ALPY, retenu par d'autres engagements. Messieurs BOLE, DEFRASNE et LAUBIER sont également excusés.

1. Approbation PV du 21 janvier 2025

Le Président soumet à la validation des membres, le procès-verbal de la séance précédente.

Les membres du bureau à l'unanimité valident le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025

2. Préparation des orientations budgétaires

2.1 *Budget Principal*

2.1.1 Clôture des comptes 2024

Monsieur Olivier BILLOT présente les résultats de clôture de l'année 2024 pour le Budget Principal.

+	SYNTHÈSE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Recettes de fonctionnement courant	917 692,29	1 051 320,32	1 463 072,39	1 657 790,72	2 133 136,85	1 929 445,48
	Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	968 963,66	990 670,60	1 165 652,01	1 435 194,40	1 462 098,17	1 654 714,07
	Epargne de gestion	-51 271,37	60 649,72	297 420,38	222 596,32	671 038,68	274 731,41
	Résultats financiers	-10 890,48	-17 937,09	-9 407,87	-9 466,52	-5 594,23	-3 162,24
	Résultats exceptionnels	-1 921,40	-5 171,65	6 365,74	-3 065,07	0,00	-2 229,60
	Epargne brute	-64 083,25	37 540,98	294 378,25	210 064,73	665 444,45	269 339,57
	Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	33 809,03	443 993,09	32 098,55	21 781,43	22 338,80	22 913,85
	Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Epargne Disponible (Autofinancement net)	-97 892,28	-406 452,11	262 279,70	188 283,30	643 105,65	246 425,72
	Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	2 021 014,29	733 489,82	1 300 110,17	1 813 879,56	939 569,94	830 726,89
	dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles d'investissement	1 198 430,41	1 443 927,74	625 997,69	744 683,47	650 016,27	716 770,36
	Besoin de financement	822 583,88	-710 437,92	674 112,48	1 069 196,09	289 553,67	113 956,53
	Emprunts nouveaux	1 300 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	379 523,84	303 985,81	-11 832,78	-880 912,79	353 551,98	132 469,19
	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766,80
	Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	379 523,84	303 985,81	-11 832,78	-880 912,79	353 551,98	133 235,99
	Résultat reporté de l'exercice N-1	548 140,85	927 664,69	1 231 650,50	1 219 817,72	338 904,76	879 373,27
	Résultat de l'exercice N au 31/12	927 664,69	1 231 650,50	1 219 817,72	338 904,93	692 456,74	1 012 609,26
	Résultat de l'exercice net des RAR	927 664,69	1 231 650,50	1 219 817,72	338 904,93	590 349,22	1 034 487,94
	Dette au 31 12	1 566 193,75	1 122 200,66	1 490 102,11	168 320,68	145 981,89	123 068,04
	Capacité de désendettement	-24,44	29,89	5,06	0,80	0,22	0,46
	Endettement Net Bancaire	1 266 190,97	-443 993,09	367 901,45	-21 781,43	-22 338,80	-22 913,85

Monsieur BILLOT tient à souligner que l'EPAGE a su absorber l'inflation en maintenant un niveau de cotisations constantes ces deux dernières années et donc sans solliciter d'avantage les EPCI et le Département. Il rappelle que l'excédent actuel ne servira pas à financer les travaux de restauration du barrage, cela permet plutôt de montrer la bonne situation financières aux banques en prévision de l'emprunt de 1M d'€.

Monsieur Cyril THEVENET indique que l'excédent est en partie constitué par les recettes issues des cotisations des EPCI pour financer la prévention des inondations, ceci à hauteur de 420 k€. au regard des dépenses conséquentes prévues à partir de 2026 (travaux d'aménagement à Doubs notamment) cet excédent permettra d'éviter de trop grandes fluctuations des cotisations, et sera consommé.

Une réflexion pour créer un budget Annexe « Prévention inondations » est en cours afin d'avoir un suivi plus facile et transparent de ce volet financé uniquement par les EPCIs.

Il est également envisagé de mettre en place une gestion en AP/CP (autorisation de Programme/Crédit de Paiement) concernant les travaux du barrage du Lac Saint Point qui vont se dérouler sur 2025/2027.

2.1.2 Budget général – section de fonctionnement

2.1.2.1 Les études

Un certain nombre d'études étaient prévues sur les volets Animation SAGE, GEMA, PI et Natura 2000 en 2024.

Il s'agit notamment :

Animation SAGE (financements 70 %) :

- Etude Flux admissible – Pas de dépense nouvelle engagée
- Etude prospective changement climatique sur la ressource en eau, engagée en 2023 et quasi terminée en 2024 (plan d'adaptation au changement climatique validé en CLE du 09/01/2025)

Gestion des milieux aquatiques (financements 70 %)

- Etude Jougnena, bien engagée en 2024 et se terminera en 2025
- Compléments études qualité eau sur affluents haute loue, engagée en 2024, se terminera en 2025
- Cartographie thermique Loue, engagée en 2023, quasi-terminée en 2024

Prévention des inondations (pas de financement)

- Inspection cours d'eau enterrés en zones urbanisées (Mambouc Ornans, Toulombief Pontarlier, Lanoy Quingey), étude terminée en 2024, rapport rendu début 2025
- Etude hydraulique du Dahon à Valdahon, engagée en 2024 et se terminera en 2025 (S. LE HIR demande si intervention possible d'aménagement, JC G à voir en fonction du rendu de l'étude)
- Modélisation hauteur/débits à Vuillafans, Ornans Quingey pour caler automatismes des vannages : reportée sur 2025

Natura 2000 (financement 100 %) :

- Renouvellement cartographie des habitats de la vallée du Drugeon : bien engagé et se poursuivra sur 2025 (opération pluriannuelle)
- Suivis naturalistes (opérations pluriannuelles)

Suivi/Evaluation post LIFE (financement 80 %)

Les perspectives pour 2025 sont les suivantes :

Animation du SAGE :

- Réalisation d'une synthèse des connaissances des ressources karstiques majeures et de définition des études de connaissance à mener (définition des zones de sauvegarde en priorité et estimation des potentiels d'exploitation sur les plans quantitatifs et qualitatifs) : 30 k€, financée à 70 % indiqué travail encore à faire.

Etude cours d'eau (GEMA et PI) :

Les nouvelles études prévues ou envisagées pour 2025 concernent :

- Lancement d'une étude AVP pour la restauration du bief noir (Longeville – Amathay Vésigneux)
- Lancement d'une étude diagnostic du ruisseau de la Goulue (Cussey sur Lison) et du Bief de caille (Ronchoux, Brères)

Financement agence 70%

Programme BEL

L'EPAGE a pu embaucher en octobre 2025 son chargé de mission Tourbières qui travaillera principalement pour la mise en œuvre du programme BEL (financé à 100 %).

La mission consistera en 2025 à investiguer les différentes tourbières susceptibles de bénéficier du programme et d'identifier celles présentant le plus d'intérêt et de facilité (foncière notamment) en termes de restauration.

2.1.2.2 Les frais de personnel

En termes d'évolution de personnel, l'ensemble des postes ont pu être pourvus en 2024. Pour 2025 l'embauche d'un vacataire pour la réalisation de l'évaluation et la mise à jour des documents d'objectifs Natura 2000 du site Vallées du Drugeon et du Haut Doubs est envisagée.

Le tableau des effectifs est donc le suivant pour 2025

Poste	Agents présents au 31/12/2024	
		Statut
Chargée de mission Natura 2000 Coordinatrice Haut-Doubs	BARBAZ Camille	CDI
Chargée de mission Natura 2000 Loue	CONVERSET-DORE Jeanne	CDD
Technicienne rivières Haut-Doubs	COULOMBIER Adèle	CDD
Référente RH - suivi financements	DELVAL Sarah	Titulaire
Animateur PTGE	HARANG Valentin	CDD contrat de projet
Chargée de missions Natura 2000 Coordinatrice Loue	ENDERLIN Nadine	Titulaire
Animateur foncier	JEANNINGROS Bastien	CDD Contrat de projet
Chargé de mission Eau Loue	KNAEBEL Benjamin	Titulaire
Animatrice SAGE	LE NAGARD Maud	Stagiaire/titulaire
Chargé de mission LIFE	MAGNON Geneviève	Titulaire
Conservateur RNR	AGNOLA Pierre	CDD
Chargée de missions zone humides	MILLAT CARUS Jennifer	CDD
Technicien rivières Loue	NICOLET Jérémy	Titulaire
Chargé de missions Milieux aquatiques Coordinateur GEMAPI	RESCH Jean-Noël	Titulaire
Technicien Milieux Naturels Haut Doubs	SAURET Michel	Titulaire

Référente Finances et secrétariat	VISENTINI Chloé	Titulaire
Animateur agro environnement	DUBOZ Patrick	CDD Contrat de projet
Chargé(e) de missions tourbières	SAINT PIERRE Aubin	CDD Contrat de projet
Apprenti MASTER QUEST (Milieux Aquatiques Haut Doubs)	VOLPOET Romain	Apprenti jusqu'à fin 2024
Apprenti BTS GPN (RNR Barbouillons)	HENON-COHIN Gabriel	Apprenti jusqu'à fin 2024
Apprentie (Technicienne Rivière Loue)	LEHMANN Pauline	Apprenti jusqu'à fin juin 2024

Le reste à charge pour l'EPAGE devrait augmenter légèrement en 2025.

Environ 50 % du montant de la masse salariale est financée par des subventions (Europe, Région, Agence de l'Eau).

	Budget 2024	Budget 2025
Frais de rémunération	1 088 423 €	1 122 657 €
Financement	544 636 €	554 877 €
Reste à Charge EPAGE	543 787 €	567 680 €

Monsieur Jean-Claude GRENIER demande qu'un poste de contre de projet concernant la gestion du Lac de Saint Point soit ajouté en dépenses de personnel, ceci afin d'afficher la volonté politique de définir un projet pour le lac Saint Point à 10, 20 ans. Madame Béatrix LOIZON confirme que cela confortera la demande d'aide auprès de l'Etat et Monsieur Christian VALLET ajoute qu'il est important d'assumer les décisions prises, notamment en vue de l'année 2026 qui sera une année de renouvellement municipal.

Monsieur Jean-Claude GRENIER indique que l'évolution 2024/2025 lui semble faible au vu des évolutions CNARCL et demande que ce point soit revu.

2.1.3 Budget général – section d'investissement

Gestion des milieux aquatiques :

Les travaux programmés en 2024 ont bien eu lieu malgré des conditions hydrologiques peu propices liées à la pluviométrie importante :

- La 3^{ème} et dernière tranche de travaux sur le ruisseau de St Rénober à Lavans Quingey
- Le chantier de restauration de ruisseau du bois des Fallets (zone humide située à Tarcenay)

Pour 2025, un important chantier de restauration morphologique du Doubs est programmé sur le Doubs entre la confluence du Drugeon et le Pont d'Arçon.

Concernant le barrage du lac de Saint Point, à la suite de la signature de convention de transfert envisagée pour l'été 2025, il conviendra de lancer la maîtrise d'œuvre pour les phases PRO et suivi de chantier.

Compte tenu du montant et de la durée de l'opération qui s'étalera de 2025 à 2027, il sera proposé de créer dès 2025 une autorisation de programme correspondant au montant global de l'opération et d'inscrire au BP 2025 les crédits de paiement nécessaires à la mission de maîtrise d'œuvre.

La 1^{ère} tranche de travaux sur le haut lizon est toujours conditionnée à l'accord des propriétaires et exploitants agricoles. Les négociations avec l'exploitant agricole qui envisage de partir en retraite sont stoppées dans l'attente de la Loi d'orientation agricole qui sera déterminante pour sa date de départ.

Deux nouveaux avant projets déjà envisagés en 2024 seront également lancés sur des affluents de la haute loue :

- Le ruisseau du Bief noir (Amathay Vésigneux et Longeville)
- Les ruisseaux de Vau et Amathay à Montgesoye

Des travaux de remise à niveau du génie civil du seuil de « Rivex » à Ornans sont également envisagés pour un montant estimatif de 220 k€.

Prévention des inondations

- Les avant-projets envisagés sur Montgesoye et Rurey sont suspendus faute d'accord des riverains
- Le Doubs à Doubs : suite à la finalisation de l'étude hydraulique qui a mis en évidence des travaux permettant de limiter le risque d'inondation, un APD est lancé pour une première tranche de travaux.
- Ouvrages hydrauliques : la mise à niveau des automatismes et télégestion s'est poursuivi en 2024 sur les ouvrages de Vuillafans, Quingey et Ornans. Les systèmes seront en phase de fiabilisation sur 2025
- Génie civil rivex

Natura 2000

Plusieurs actions inscrites dans le nouveau contrat « vallées du Drugeon et du Haut Doubs » 2022-2026 ont été engagées en 2024, notamment de la mise en place de clôture et de dispositifs agro-pastoraux pour la mise en pâture de parcelles en marais, dont la gestion est assurée par l'EPAGE et se poursuivront en 2025.

Les autres projets d'investissements sont inscrits dans le budget annexe Life Climat

2.1.4 Evolution des cotisations

Concernant les excédents dégagés en 2024, ils s'expliquent par les éléments suivants :

- Certaines dépenses d'investissement, pour des opérations importantes à venir (travaux PI sur le Doubs à Doubs, travaux GEMA sur le Doubs à Arçon...) ont été inscrites en 2024 et se décalent sur 2025/2026
- La difficulté à pourvoir certains postes a entraîné une sous-consommation de la masse salariale prévue initialement.

Le PPI mis à jour et la prospective financière sur 2025-2029 (voir points 2.3 et 2.4) montrent qu'un accroissement du volume d'investissement est prévu dès 2025 et surtout 2026 et 2027 en lien notamment avec des travaux conséquents (travaux de restauration du Doubs à Arçon, barrage du lac Saint Point, Restauration du Haut Lizon, travaux sur la prévention des inondations notamment).

Afin de faire face à ces investissements qui dépassent les capacités moyennes annuelles de l'EPAGE, il est proposé de réaliser deux emprunts en 2026 et 2027 correspondants au montant de l'autofinancement de l'EPAGE pour la reconstruction du barrage du lac de Saint Point, soit 1.5 M€.

Il est proposé en 2025 de conserver le même niveau de cotisations qu'en 2024 afin de faire face aux dépenses d'investissement à venir, et de créer les conditions favorables à la contractualisation d'un éventuel emprunt à l'horizon 2026, pour les travaux du barrage du lac Saint Point notamment.

Par ailleurs au vu de la prospective budgétaire il sera sans doute nécessaire d'envisager une augmentation des cotisations à l'horizon 2027.

2.1.5 Budget général – Etat de la dette

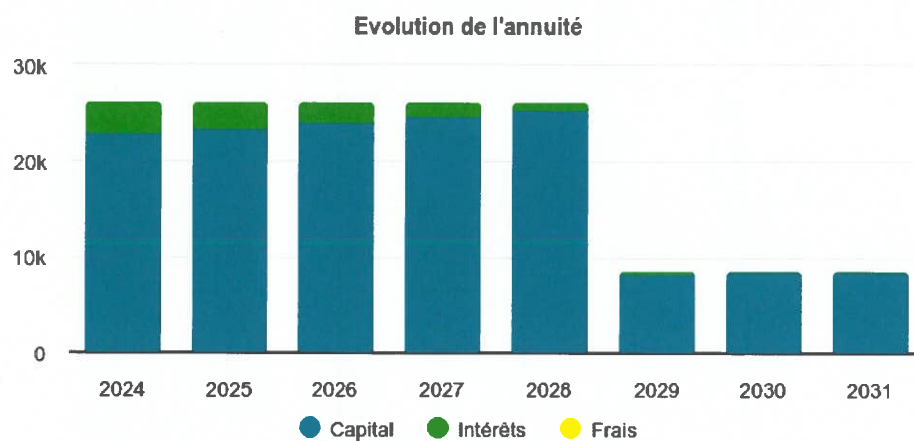
Caractéristiques de la dette au 31/12/2024 et charges financières 2024 :

- Encours de dette au 31/12/2024 : 123 068,04 euros
- Nombre d'emprunts présent au 31/12/2024 : 2, dont 100 % à taux fixe
- Taux fixe moyen de l'exercice 2024 : 2,20 %
- Durée résiduelle : 6 ans et 11 mois

Tableau d'extinction de la dette au 31/12/2024 :

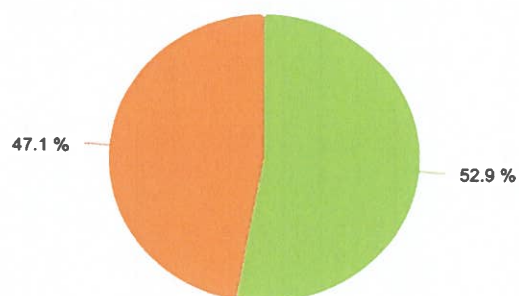
Ex.	Encours début	Annuité	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Amort.	Solde
2024	145 981,89	26 301,11	3 387,26	2,20%	2,32%	22 913,85	26 301,11
2025	123 068,04	26 301,11	2 793,92	1,79%	2,27%	23 507,19	26 301,11
2026	99 560,85	26 301,11	2 181,67	1,67%	2,19%	24 119,44	26 301,11
2027	75 441,41	26 301,11	1 549,87	1,46%	2,06%	24 751,24	26 301,11
2028	50 690,17	26 295,42	897,85	0,96%	1,77%	25 397,57	26 295,42
2029	25 292,60	8 581,37	225,10	0,89%	0,89%	8 356,27	8 581,37
2030	16 936,33	8 581,37	150,73	0,89%	0,89%	8 430,64	8 581,37
2031	8 505,69	8 581,37	75,68	0,89%	0,89%	8 505,69	8 581,37





Répartition de la dette par prêteurs :

Prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
Banque Populaire	-	52,88	65 081,04
Caisse de Crédit Agricole	-	47,12	57 987,00
TOTAL			123 068,04

2.2 Budget annexe LIFE Climat

2.2.1 Clôture des comptes 2024

Monsieur Olivier BILLOT présente les résultats de clôture de l'année 2024 pour le Budget Annexe LIFE Climat.

+	SYNTHÈSE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Recettes de fonctionnement courant	0,00	0,00	0,00	0,00	485 643,86	416 298,98
	Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 921,51	232 366,00
	Epargne de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	456 722,35	183 932,98
	Résultats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultats exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Epargne brute	0,00	0,00	0,00	0,00	456 722,35	183 932,98
	Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Epargne Disponible (Autofinancement net)	0,00	0,00	0,00	0,00	456 722,35	183 932,98
	Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00	228 837,94	321 484,58
	dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00	228 837,94	321 484,58
	Emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	0,00	0,00	0,00	0,00	227 884,41	-137 551,60
	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'immo)	0,00	0,00	0,00	0,00	227 884,41	-137 551,60
	Résultat reporté de l'exercice N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 884,41
	Résultat de l'exercice N au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	227 884,41	90 332,81
	Résultat de l'exercice net des RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	111 018,09	-158 263,32
	Dette au 31 12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Capacité de désendettement					0,00	0,00
	Endettement Net Bancaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2.2.2 Budget annexe LIFE Climat – section de fonctionnement

Des études pour un montant de 32.7 k€ T.T.C sont programmées en 2024. Il s'agit essentiellement de l'étude des relations entre les nappes AEP prélevées par la CFD à Bannans et les tourbières situées au droit de ces captages.

2.2.3 Budget annexe LIFE Climat – section d'investissement

Au niveau travaux, trois chantiers ont été conduits en 2024 :

- Tourbière de Pré Partot, La Planée
- Marais de Nans/Ste-Anne
- Marais de la Gouille, Arc/Cicon

Les études avant-projet ou AMO suivantes sont prévues en 2025 sur les sites suivants pour 164 k€ TTC :

- Tourbière de la Seigne, Boujailles
- Le grand marais à Arc sous Cicon
- Le Doubs à Labergement Ste Marie
- Le ruisseau du Coude à Labergement Ste Marie
- Le ruisseau de Champ Nouveau, Labergement Ste Marie
- Le ruisseau du Cébriot à Chapelle des bois
- Le ruisseau des Melliers à Bouverans

Cinq chantiers sont prévus en 2025 pour un montant de 730 k€ TTC :

- Bief de la Tanche, Les Fins (démarré fin 2024)
- Tourbière du Frambourg, La Cluse et Mijoux (déboisement démarré en 2024)
- Tourbière de Métallin à Bouverans
- Marais de l'Ecouland, Frasne
- Ruisseau des Champs Guidevaux, Frasne
- Zone humide du ruisseau de Nods

L'ensemble des recettes seront constatées en fonctionnement (versement subventions par le CEN + autofinancement du budget général).

L'autofinancement du budget général annuel moyen sur la durée du programme est de l'ordre de 35 k€.

Financement direct entre Union européenne et le CEN

Il est prévu d'équilibrer la section d'investissement par un emprunt court terme de 77 k€ (pour compenser le décalage de versement du FCTVA).

2.3 Actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement

Vous trouverez ci-dessous PPI 2025-2029 actualisé au regard de l'évolution des dossiers.

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
PPI 2025-2029						
Acquisitions foncières	Invest: 2 470,00 Sub: 42 720,00	Invest: 160 000,00 Sub: 64 000,00	Invest: 30 000,00 Sub: 20 000,00	Invest: 30 000,00 Sub: 20 000,00	Invest: 27 530,00 Sub: 16 000,00	Invest: 250 000,00 Sub: 175 000,00
Acquisitions matériel	Invest: 51 824,00	Invest: 39 000,00	Invest: 4 000,00	Invest: 4 000,00	Invest: 4 000,00	Invest: 4 000,00
Emprunts d'équilibre			Empr: 750 000,00	Empr: 750 000,00	Empr: 750 000,00	Empr: 750 000,00
Programme PI Doubs à Doubs		Invest: 49 818,00	Invest: 322 482,00	Invest: 832 300,00	Invest: 450 000,00	Invest: 150 000,00
restauration affluents haute Loue		Invest: 40 000,00 Sub: 16 000,00	Invest: 165 000,00 Sub: 60 000,00	Invest: 25 000,00 Sub: 30 000,00	Invest: 450 000,00 Sub: 175 000,00	Invest: 150 000,00 Sub: 175 000,00
restauration barrage Lac Saint Point		Invest: 100 000,00 Sub: 500 000,00	Invest: 2 000 000,00 Sub: 1 230 000,00	Invest: 1 900 000,00 Sub: 750 000,00	Invest: 1 900 000,00 Sub: 750 000,00	Invest: 1 900 000,00 Sub: 750 000,00
Restauration Doubs aval de Pontarlier		Invest: 1 100 000,00 Sub: 350 000,00	Sub: 350 000,00		Sub: 350 000,00	Sub: 350 000,00
Restauration du Thérerot			Invest: 200 000,00 Sub: 75 000,00	Invest: 100 000,00 Sub: 75 000,00	Invest: 200 000,00 Sub: 75 000,00	Invest: 200 000,00 Sub: 200 000,00
Restauration Haut Lizon		Invest: 300 000,00 Sub: 143 750,00	Invest: 264 000,00 Sub: 143 750,00	Invest: 230 000,00 Sub: 100 000,00	Invest: 994 000,00 Sub: 200 000,00	Invest: 994 000,00 Sub: 200 000,00
Restauration marais et ruisseau de la Thanche	Invest: 73 034,00	Invest: 186 740,00 Sub: 151 000,00			Sub: 259 774,00	
Restauration ruisseau Cornibey			Invest: 44 000,00 Sub: 14 000,00	Invest: 10 000,00 Sub: 14 000,00	Invest: 54 000,00 Sub: 14 000,00	
Restauration ruisseau Nods			Invest: 133 000,00 Sub: 27 000,00	Invest: 133 000,00 Sub: 27 000,00		
Restauration ruisseau St Rénobert Lavens Quingey	Invest: 176 000,00 Sub: 248 600,00	Invest: 247 414,00 Sub: 209 719,00				
Restaurations ruisseaux de Lesle					Invest: 180 000,00 Sub: 100 000,00	Invest: 480 000,00 Sub: 300 000,00
Travaux ouvrages protection contre inondations						Invest: 200 000,00 Sub: 100 000,00
travaux sur ouvrages hydrauliques	Invest: 16 290,00	Invest: 234 800,00	Invest: 377 000,00 Sub: 125 910,00			
Investissement	319 618,00	2 281 772,00	3 288 392,00	2 759 000,00	1 161 530,00	754 000,01
Subvention	288 720,00	1 434 469,00	1 939 750,00	1 036 000,00	368 000,00	175 000,00
Emprunts	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00	0,00

2.4 Prospective budgétaire 2025-2029

Monsieur Olivier BILLOT présente la prospective budgétaire 2025-2029 :

Scénario prévisionnel		Plan d'investissement				Priorité	
Scénario Initial		▼	PP12025-2029	▼	9	▼	
+	SYNTHÈSE	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Recettes de fonctionnement courant	1 929 445,48	2 491 653,28	2 032 722,89	2 055 426,63	2 078 585,74	2 024 255,36
	Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	1 654 714,07	1 777 557,77	1 745 427,65	1 770 019,00	1 795 082,48	1 779 408,54
	Epargne de gestion	274 731,41	714 095,51	287 295,24	285 407,63	283 503,26	244 846,82
	Résultats financiers	-3 162,24	-5 793,92	-18 249,68	-43 060,02	-53 829,65	-51 218,18
	Résultats exceptionnels	-2 229,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Epargne brute	269 339,57	708 301,59	269 045,56	242 347,61	229 673,61	193 628,64
	Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	22 913,85	23 507,19	37 202,03	64 692,90	80 068,19	64 965,62
	Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Epargne Disponible (Autofinancement net)	246 425,72	684 794,40	231 843,53	177 654,71	149 605,42	128 663,02
	Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	830 726,89	2 281 772,00	3 288 392,00	2 759 000,00	1 161 530,00	754 000,01
	dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes réelles d'investissement	716 770,36	1 434 469,00	2 159 362,15	1 541 471,55	879 640,76	361 021,36
	Besoin de financement	113 956,53	847 303,00	1 129 029,85	1 217 528,45	281 889,24	392 978,65
	Emprunts nouveaux	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00	0,00
	Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	132 469,19	-162 508,60	-147 186,32	-289 873,74	-132 283,82	-264 315,63
	Produits des cessions d'immobilisations	766,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'immo)	133 235,99	-162 508,60	-147 186,32	-289 873,74	-132 283,82	-264 315,63
	Résultat reporté de l'exercice N-1	879 373,27	1 012 609,26	850 100,66	702 914,34	413 040,60	280 756,78
	Résultat de l'exercice N au 31/12	1 012 609,26	850 100,66	702 914,34	413 040,60	280 756,78	16 441,15
	Résultat de l'exercice net des RAR	1 034 487,94	850 100,66	702 914,34	413 040,60	280 756,78	16 441,15
	Dette au 31 12	123 068,04	99 560,85	812 358,82	1 497 665,92	417 597,73	1 352 632,11

Monsieur Olivier BILLOT indique que pour cette prospective il a été envisagé un maintien des cotisations 2025 et 2026, et ensuite une évolution de 2% de 2027 à 2029.
 Madame Béatrix LOIZON informe que le Département va réaliser un audit (interne) de ses satellites dont EPAGE, en 2025.

3. Pré-maquette budgétaire

3.1 Budget Principal

3.1.1 Fonctionnement

	BP2024	Réalisé 2024	BP2025
Dépenses	3 151 433,45 €	1 792 730,52 €	3 625 571,70 €
011 - Charges à caractères général	897 070,80 €	512 997,51 €	886 333,24 €
012 - Charges de personnel	1 088 422,88 €	1 029 812,39 €	1 122 657,00 €
023 - virement à la section d'investissement	911 439,95 €		1 329 614,46 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 000,00 €	131 857,81 €	160 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	114 112,56 €	111 904,17 €	133 672,00 €
66 - Charges financières	5 387,26 €	6 158,64 €	3 295,00 €
Recettes	3 151 433,45 €	2 759 065,22 €	3 625 571,70 €
002 - Excédent fonctionnement antérieur reporté	777 265,75 €	777 265,75 €	966 334,70 €
013 - Atténuation de charges	113 000,00 €	48 320,45 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00 €	51 587,19 €	60 000,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	278 629,70 €	286 916,26 €	261 722,00 €
74 - Subventions d'exploitation	1 926 916,00 €	1 591 359,72 €	2 336 715,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	2 822,00 €	2 849,05 €	
77 - Produits exceptionnels	800,00 €	766,80 €	800,00 €

3.1.2 Investissement

	BP2024	Réalisé 2024	BP2025
Dépenses	2 781 415,42 €	1 109 909,46 €	3 577 356,88 €
001 – Déficit Investissement antérieur reporté	204 681,53 €	204 681,53 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00 €	51 587,19 €	60 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales		8 544,00 €	
13 - Subventions d'investissement	18 856,92 €	18 856,91 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	22 913,85 €	22 913,85 €	26 302,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	249 414,00 €	102 570,00 €	387 595,00 €
21 - Immobilisations corporelles	333 390,36 €	164 093,20 €	368 838,52 €
23 - Immobilisations en cours	1 505 149,50 €	423 085,43 €	2 593 976,86 €
45 - Comptabilité distincte rattaché	395 009,26 €	113 577,35 €	140 644,50 €
Recettes	2 781 415,42 €	1 156 184,02 €	3 577 356,88 €
001 - Excédent Investissement antérieur reporté			46 274,56 €
021 - virement de la section fonctionnement	911 439,95 €		1 329 614,46 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 000,00 €	132 624,61 €	160 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	347 839,05 €	343 344,73 €	63 465,00 €
13 - Subventions d'investissement	1 159 248,77 €	569 637,68 €	1 822 272,96 €
20 - Immobilisations incorporelles			37 442,40 €
45 - Comptabilité distincte rattaché	227 887,65 €	110 577,00 €	118 287,50 €

3.2 Budget Annexe LIFE RestituO

3.2.1 Fonctionnement

	BP2024	Réalisé 2024	BP2025
Dépenses	1 122 174,09 €	237 106,36 €	1 036 145,85 €
023 - Virement à la section d'investissement	795 463,14 €		812 103,18 €
011 - Charges à caractères général	72 113,25 €	66 907,31 €	73 214,81 €
012 - Charges de personnel	149 481,70 €	149 458,69 €	130 127,86 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 116,00 €	4 740,36 €	7 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	100 000,00 €	16 000,00 €	13 200,00 €
Recettes	1 122 174,09 €	527 317,00 €	1 036 145,85 €
74 - Subventions d'exploitation	976 156,00 €	381 298,98 €	1 001 145,85 €
75 - Autres produits de gestion courante	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
002 - Excédent fonctionnement antérieur reporté	111 018,09 €	111 018,09 €	

3.2.2 Investissement

	BP2024	Réalisé 2024	BP2025
Dépenses	1 144 349,60 €	548 388,72	1 217 888,23 €
20 - Immobilisations incorporelles	278 511,32 €	38 216,28 €	229 149,84 €
21 - Immobilisations corporelles	638 934,14 €	283 268,30 €	788 860,49 €
001 - Excédent ou déficit Investissement antérieur reporté	226 904,14 €	226 904,14	199 877,90 €
Recettes	1 144 349,60 €	348 510,82 €	1 217 888,23 €
021 - virement de la section fonctionnement	795 463,14 €		812 103,18 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 116,00 €	4 740,36 €	7 500,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	343 770,46 €	343 770,46 €	321 310,71 €
16 - Emprunts et dettes assimilées			76 974,34 €

4. Présentation du protocole de transfert du lac de Saint Point

Suite à la délibération du comité syndical du 29 janvier dernier sollicitant à l'unanimité le transfert du lac de Saint Point, les étapes à venir pour le transfert sont les suivantes :

- Février à Juin : poursuite du travail avec les services de l'Etat, les communes, le SMIX des 2 lacs et l'EPAGE pour régulariser les AOT et les situations administratives rencontrées autour du lac
- Comité syndical du 17 février : Présentation du protocole de transfert qui précise le volet administratif (dossier règlementaire), le volet financier et le calendrier et le volet. Il sera voté le 11 mars 2025
- Comité syndical à caler au début de l'été pour valider la convention de transfert

Le projet de protocole de transfert discuté avec les services de l'Etat et de l'Agence de l'eau est joint en annexe.

Il sera signé entre EPAGE, Agence et Etat.

Le syndicat des 2 Lacs prélève des recettes d'occupation du territoire mais celle-ci devrait être des recettes d'Etat, cela pourrait faire l'objet de régularisation (environ 5 000€/an).

Monsieur Jean-Claude GRENIER demande à ce que le projet de protocole soit présenté aux délégués de l'EPAGE le 17/02/2025 mais que le vote ait lieu lors du Comité Syndical du mois de mars 2025, ainsi ils auront le temps de s'en imprégner et de poser les questions avant le vote.

5. Suite du projet hydroélectrique Quingey

L'EPAGE a porté entre 2017 et 2019 une étude de faisabilité d'implantation d'une centrale hydroélectrique sur le barrage de Quingey. Parmi les scénarios étudiés, l'implantation à l'emplacement des 3 vannes crémaillères situées en rive gauche du barrage est celui qui a été retenu car présentant le moins de contraintes vis-à-vis des enjeux environnementaux notamment.

En 2024, l'EPAGE a actualisé l'étude afin d'affiner l'évaluation des impacts sur les volets inondation, risques vis-à-vis de la baignade (non autorisée mais pratiquée depuis le pont), pratique du canoé et fonctionnement de la passe à poisson.

L'étude a conclu que des solutions techniques pouvaient être mises en place pour éviter ou réduire ces impacts et qu'économiquement le projet restait intéressant avec un temps de retour de 12 ans, sur la base d'un investissement estimé à 1.9 M€H.T. avec un emprunt de 80 % de cette somme.

Pour la suite du projet un échange a eu lieu avec la commune de Quingey, la SEM ENR Citoyenne (constituée du SYDED et du SIDEC, syndicats d'énergie du Doubs et du Jura), l'association EMNE et la Fruitière à énergie.

Une société de projet (type SAS à capital limité) pourrait être créée avec la SEM et la commune de Quingey en vue du portage du projet. Dans l'attente et afin de poursuivre les études d'avant-projet et la constitution du dossier réglementaire il est proposé de passer une convention avec la SEM ENR Citoyenne afin que celle-ci puisse porter les études finales sur ses fonds propres.

En cas de poursuite du projet et de réalisation de l'investissement ces frais d'études seraient refacturés à la société de projet (l'EPAGE pourrait aussi valoriser le montant des études déjà réalisées). En cas d'abandon du projet la SEM assume les coûts d'étude engagés.

Le projet de convention est joint en annexe, le bureau émet un accord de principe pour la validation de cette convention tri-partite, elle sera présentée aux délégués lors du CS du 17/02/2025 et voté lors du CS du 11/03/2025.

6. Programme LIFE Climat : appel d'offres déboisement et préparation du terrain préalable aux travaux de la tourbière du Frambourg

Dans le cadre de la prochaine tranche de travaux de réhabilitation de la tourbière du Frambourg (La Cluse et Mijoux), il est prévu un déboisement important de 3 îlots (épicéas+ bouleaux), de part et d'autre du gros fossé à boucher en 2026.

Il était prévu initialement que les travaux soient réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale, par un bûcheron avec une abatteuse, sous réserve de conditions froides et sèches avant le 15 mars, et une compensation financière par l'EPAGE dans le cadre du LIFE. Malgré des conditions froides, mais pas sèches, une arrivée de nappe permanente rend l'accès difficile, le bûcheron ne souhaite pas s'engager, les conditions lui paraissent trop difficiles avec un risque d'enlèvement d'engins. Le chantier doit néanmoins se terminer au 15 mars (site Natura 2000), et la mission de définition d'APD doit démarrer courant mars (topo précise).

Un nouvel appel d'offre est donc lancé sous maîtrise d'ouvrage EPAGE, avec une demande d'adaptation aux conditions très humides du terrain, et une préparation du sol complémentaire (arasement des souches et broyage des rémanents), pour anticiper la phase de travaux hydrologiques de 2026. En commun accord avec la commune de la Cluse et Mijoux, celle-ci laisse la responsabilité de l'évacuation et de la vente des bois à l'EPAGE, sans compensation. L'entreprise aura donc à sa charge de vendre le bois et de déduire la recette de sa facture.

Le rapport d'analyse des offres est joint au dossier en annexe.

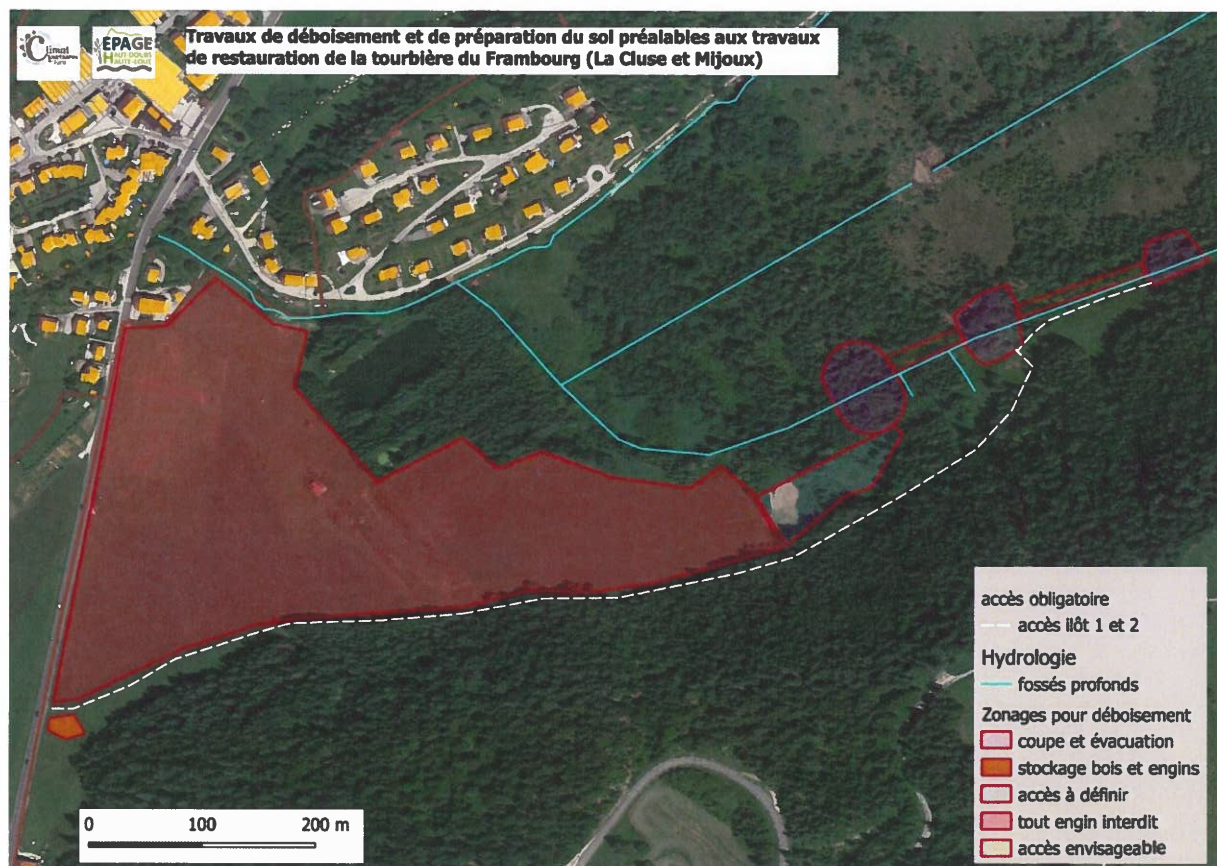


Figure 1: carte des 3 îlots à déboiser



Figure 2: 2 rives à déboiser

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
Critère 1 : valeur technique	55%
Critère 2 : Prix de la prestation	45 %

Date et heure limite de remise des offres : 07/02/2025 à 11h00

Deux entreprises ont déposé une offre :

- JURA NATURA SERVICES pour un montant de 73 030€ HT
- CTF Coulet Travaux Forestiers pour un montant de 92 635€ HT

L'analyse des offres fait ressortir le classement suivant :

<u>Classement offre technique</u>	<u>Classement offre prix</u>	<u>Classement général des offres</u>
1- JNS (55)	1- JNS (45)	1- JNS (100/100)
2- CTF (37,68)	2- CTF (35,48)	2- CTF (73,16/100)

L'offre de JNS apparait comme la mieux disante.

Délibération N°BS-2025-03 : L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE l'offre de Jura Natura Services pour un montant de 73 030 € HT**
- **AUTORISE le Président à engager celle-ci et signer tout document permettant l'engagement de cette opération**

7. Questions diverses

Monsieur Jean-Claude GRENIER indique qu'une étude sur le Ruisseau de Mambouc a Ornans a été réalisée, le bilan d'étude a été en rendu en février et montre des risques d'effondrement sur plusieurs tronçons. Une réunion est prévue avec la Commune d'Ornans le 12 février 2025 pour définir la suite à donner.

Monsieur Cyril THEVENET souhaite évoquer l'Etude changement climatique, en effet dans le marché était prévu un volet « Sensibilisation grand public » de 10k €, il convient de décider si celui-ci doit être réalisé ou non (pas d'obligation à consommer l'enveloppe). Madame Béatrix LOIZON se demande si celui-ci ne peut pas être utilisé pour sensibiliser les élus à l'écriture de leur SCOT. Monsieur Christian VALLET lui indique que la sensibilisation pour les adultes touche toujours les mêmes personnes, pour lui il est judicieux de toucher les écoles, ce que valide Monsieur Aurélien DORNIER.

Monsieur THEVENET indique que l'enveloppe ne peut pas être consommée pour des opérations de ce genre car il s'agit d'un marché avec une prestation bien définie.

Il est décidé qu'il n'y a pas d'intérêt à réaliser ce volet de l'étude.

Au sujet des élus, cependant, il est évoqué la nécessité, au renouvellement de mandat, que l'EPAGE prépare une action d'information et de sensibilisation des nouveaux élus aux enjeux de l'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le secrétaire de Séance

Christian Vallet

Le Vice-Président de l'EPAGE

Haut Doubs Haute Loue

Jean-Claude GRENIER

